

travail, de passer le temps de travail de Madame Rimbot de 18 heures à 17 heures à compter du 1^{er} juin 2013.

Après en avoir délibéré, toujours au motif que la charge de travail pour le secrétariat de mairie ne justifiait pas la reprise à la charge de la commune du temps de reclassement des heures de secrétariat pour l'ancien SIVOS de Madame Rimbot

Le Conseil Municipal décide à six voix pour, une abstention (Francis LORIOT), une voix contre (Patricia LEROUX) de diminuer le temps de travail de Mme Rimbot d'une heure à compter du 1^{er} juin 2014 ; le contrat sera alors de 16 heures hebdomadaires.

3. Mise à disposition de la Maison des Associations pour des formations aux 1ers secours

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre gracieusement la Maison des Associations à la disposition de la Croix Rouge pour une session annuelle de formation aux 1ers secours.

4. Stockage des affaires du Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes aurait besoin d'un local pour l'installation d'un lave vaisselle et de meilleurs conditions de stockage car à ce jour une partie importante des affaires sont rangées dans la cave de la mairie. Madame le Maire fera des propositions lors d'un prochain conseil.

5. Questions diverses.

Madame le Maire félicite les conseillers sortants pour leur participation active aux affaires de la Commune pendant ce dernier mandat et leur dit combien elle a apprécié de travailler avec eux. Elle félicite notamment Danièle LEMETAIS qui ne souhaite pas être distinguée alors même qu'elle mériterait grandement la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale pour ses 25 années d'engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures quinze.